

20 & 21 JUIN 2013

28<sup>èmes</sup> Assises Nationales  
des Associations d'Aide aux Victimes

# CONFIANCE NUMÉRIQUE ET CYBER-VICTIMES



Organisées par



A Roubaix dans les locaux de l'ENPJJ

16 rue du Curoir

59100 ROUBAIX

assisesinavem2013@siavic.fr



# CONFIANCE NUMERIQUE ET CYBER-VICTIMES

**28<sup>EMES</sup> ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS  
D'AIDE AUX VICTIMES**

Roubaix, les 20 et 21 juin 2013

**Dossier de presse**



[www.siavic.fr](http://www.siavic.fr)

[www.inavem.org](http://www.inavem.org)

<http://confiancenumerique/facebook>

<http://confiancenumerique/twitter>

# Sommaire

<b>Introduction aux Assises numériques</b>	
Richard OLSZEWSKI, Président SIAVIC	5
Michèle de KERCKHOVE, Présidente INAVEM	6
<b>La Confiance numérique</b>	
Pierre de SAINTIGNON, vice président du Conseil Nord Pas-de-Calais	8
<b>Le programme des Assises</b>	
Confiance numérique et cyber-victimes	13
<b>Les représentants du Gouvernement</b>	
Christiane TAUBIRA – Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	16
Manuel VALLS – Ministre de l’Intérieur	16
<b>Les intervenants</b>	
<b>NUMERIQUE ET CYBERCRIMINALITE</b>	
Rémy FEVRIER « Risques numériques et cybercriminalité, nouveaux risques et nouveaux enjeux »	18
Myriam QUEMENER « Emergence de la cybercriminalité, quelles cyber-victimes »	19
Gérard PELIKS « La cyber-sécurité, quelles contre-mesures pour faire face aux cyber-menaces ? »	21
<b>SPECIFICITE DE LA CYBERCRIMINALITE POUR LES VICTIMES</b>	
Jean-Paul PINTÉ « La surveillance et la protection de l’identité numérique, quels moyens pour les victimes ? »	22
Nicolas KATZ « De la bonne intelligence des réseaux sociaux »	23
Blandine POIDEVIN « Quels moyens d’action face à un acte de cybercriminalité ? »	24
<b>TRAITEMENT DU CONTENTIEUX DE LA CYBERCRIMINALITE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES</b>	
Martin LEVREL « La prise en compte de la cyber-victime par la police nationale »	25
Amélie RODRIGUES « Cyber-délits et cyber-délinquants, quelles réponses pénales ? »	26
Isabelle SADOWSKI « Le rôle des associations d’aide aux victimes en matière de prise en charge des victimes de cybercriminalité »	27
André MONDOUX « Big Data et la loi : l’efficacité au détriment de la justice »	28
<b>INCIDENCE PSYCHIQUES DE LA CYBERCRIMINALITE SUR LES VICTIMES</b>	
Thomas DEBOURSE « Cyber-crimes et cyber-victimes, la réalité du crime virtuel »	29
Anne-Christy LEMASSON « Les jeunes en ligne et le Grooming »	30
Carole DAMIANI « Ecoute des cyber-victimes, quelles spécificités ? »	31
<b>PREVENTION ET SENSIBILISATION A LA CYBERCRIMINALITE</b>	
Jean-François MASSELIS et Maxence HALLUIN « Actions de sensibilisation des établissements scolaires à la problématique de la cybercriminalité »	32
Carole GAY « Sensibilisation des internautes à la lutte contre les contenus illicites, l’expérience de l’AFA ».	34
Jérôme HENNECART « Mille et une façons de se faire pirater »	35
<b>CONCLUSIONS ET PROSPECTIVES</b>	
Hugo SALDMANN « Le traitement judiciaire des cyber-victimes »	36
François WERNER « FGTVSARM, quels préjudices et indemnisation pour les cyber-victimes. Vers la nécessité d’inventer une nouvelle coopération entre le Fonds et les associations »	37
Philippe LIOTARD « Ethique et régulation des comportements, éducation au et par le web 2.0 ». »	38
<b>Les associations</b>	
SIAVIC : présentation de l’association	40
<b>Contact presse</b>	
Richard OLSZEWSKI	44

# Remerciements

---

**Que soient remerciées ici toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces 28<sup>èmes</sup> Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes.**

- Le Conseil Régional du Nord- Pas de Calais
- L'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ)
- La ville de Roubaix
- L'équipe du SIAVIC et son conseil d'administration
- L'INAVEM
- Les intervenants
- Jean-Claude BOURRET

## Richard OLSZEWSKI

**Président du SIAVIC (Service Intercommunal d'Aide aux Victimes de Roubaix) ■ « SIAVIC » ■ Organisateur des 28<sup>èmes</sup> Assises nationales d'aide aux victimes, consacrées au thème « Confiance numérique et aux cyber-victimes ».**



Bienvenue dans un nouveau monde où l'espace numérique forme un nouveau continent, une nouvelle terre virtuelle, commune au service d'une révolution culturelle silencieuse mais terriblement efficace.

Aujourd'hui, l'humanité produit plus de données tous les six mois que durant toute son histoire passée. Qui d'entre nous aurait pensé il y a quelques années acheter son frigo ou ses chaussures sur Internet ? C'est aujourd'hui le cas pour 25 % des Français. De même, au XX<sup>ème</sup> siècle, on braquait les banques ; aujourd'hui on crack les adresses e-mails pour commettre des méfaits.

Face à cette accélération de l'histoire, les institutions, le législateur, les pratiques avancent d'une façon très inégale. Ainsi, nous assistons parallèlement à une croissance exponentielle du nombre des victimes en tous genres, liées de près ou de loin à l'outil numérique.

Parce que l'ambition du territoire de la région Nord-Pas-de-Calais et de la communauté urbaine de Lille métropole est d'investir massivement sur ces niches, sources de création de richesses et

d'emplois et parce qu'une des conditions nécessaires pour y parvenir est la confiance numérique, ces institutions ont contracté un partenariat avec le SIAVIC. Ce dernier est devenu opérateur au service des @victimes, il est ainsi apparu naturel que les assises du réseau national de l'INAVEM se fassent dans le Nord et que le thème soit dédié à la « **confiance numérique et cyber victimes** ». Gageons d'une part que cela viendra compléter la dynamique déjà lancée par le salon international sur la cyber-criminalité très orientée vers les grandes entreprises, et, d'autre part, que cela mobilisera les juristes, les psychologues, les éducateurs, etc. Ces derniers pourront ainsi développer et adapter leurs recherches et pratiques à ce nouveau champ d'investigations.

Bienvenue à l'ENPJJ (Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse) qui nous accueille, en souhaitant vous donner envie de vous investir davantage sur cette thématique tout en vous apportant les connaissances de base dans une approche pluridisciplinaire.

### CONTACT

[richard@olszewski.fr](mailto:richard@olszewski.fr)

## Michèle de KERCKHOVE

### Présidente de l'INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation).

C'est sous notre égide que, chaque année, une association de l'INAVEM organise les Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes. Je suis particulièrement heureuse et fière de présider un réseau qui a comme adhérents des associations d'aide aux personnes victimes, qui sont toujours aussi créatives et innovantes, comme en témoigne la thématique de notre rencontre à Roubaix.

Avocat à la Cour d'Appel de Versailles, j'ai fondé en 1990 l'association d'aide aux victimes des Yvelines, SOS VICTIMES 78, dont j'ai repris la présidence en 2004. Ancien membre du Conseil National des Barreaux, j'ai développé des relations partenariales étroites avec mes homologues du Québec, tant du point de vue du Barreau, que de l'Aide aux Victimes. Diplômée d'Etat en médiation familiale, je suis investie dans plusieurs activités associatives et syndicales.

J'ai l'honneur de présider l'INAVEM, qui est la fédération française des associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes (1 200 intervenants salariés et bénévoles) et un lieu de réflexion et de formation pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 140 structures d'aide aux victimes et 700 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police, gendarmerie, justice, santé et services sociaux.

Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social,



dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens, accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs, etc.).

Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social.

L'INAVEM est membre fondateur de Victim Support Europe, et à ce titre a beaucoup œuvré pour l'adoption de la directive européenne du 25/10/2012 sur les normes minimales pour les victimes. Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, **08VICTIMES : 08 842 846 37**.

#### CONTACT

---

INAVEM - 27, avenue Parmentier - 75011 Paris  
Tél. 01 41 83 42 00

E-mail : [communication@inavem.org](mailto:communication@inavem.org)

Site Internet : [www.inavem.org](http://www.inavem.org)

Facebook :

<http://www.facebook.com/08VICTIMES.INAVEM>

Twitter <http://twitter.com/08VICTIMES>

---

# Entrevues

---

## Pierre de SAINTIGNON

**1<sup>er</sup> Vice président –  
Développement  
économique, nouvelles  
technologies et  
Formation Permanente ■  
Conseil Régional Nord  
Pas-de-Calais**

*Pierre de SAINTIGNON est notre invité ici. Il a accepté de nous expliquer la position de la Région Nord-Pas de Calais dans le développement des Techniques d'Information et de Communication.*

**Rédaction du SIAVIC (RdS) :** *Monsieur de Saintignon, qu'est-ce que la confiance numérique selon vous ?*

**Pierre de Saintignon (PdS) :** La confiance numérique est synonyme d'innovation technique et sociale mais aussi d'un accès libre à la connaissance. Pour certains, elle peut aussi représenter des freins à la liberté d'utiliser les outils numériques. Il existe beaucoup d'enjeux autour de la confiance numérique. On ne peut imaginer concevoir de villes intelligentes ou le numérique est prégnant sans aborder la confiance numérique.

**RdS :** *Vous nous parlez de frein à la liberté d'utiliser les outils numériques alors que tout le monde aujourd'hui s'équipe en réseaux ultraperfectionnés et en très haut débit. Pourquoi ?*



**PdS :** Il ne faut pas tomber dans la peur ou la crainte d'utiliser les outils numériques mais ne nous voilons pas la face, le danger est bien réel. Je pense notamment à la cybermenace, cybercriminalité, au droit à l'oubli ou encore à l'usurpation d'identité, par exemple. Voyez malgré tout le numérique comme une source de développement personnel et professionnel. D'ailleurs, dans de nombreux cas, il est porteur d'activités donc d'emplois.

**RdS :** *Comment se positionne la Région en ce domaine bien précis ?*

**PdS :** La Région, avec son service de nouvelles technologies au sein de la Direction de la Recherche, de la Santé, de l'Enseignement Supérieur et des Technologies de l'Information et de la Communication (DRSSESTIC), a mis en œuvre plusieurs outils pour le quotidien des acteurs des territoires. Ces outils s'adressent au grand public, aux collectivités et au monde économique :

- **maillage du territoire régional** par les Cyber-centres. Ils se mobilisent pour la mise en place de grands

dispositifs régionaux (accessibilité aux TIC, actions de sensibilisation, prévention) pour le grand public. Le SIAVIC aura un rôle à jouer auprès des cyber-centres ;

- **Dispositif d'animation BOUTIC** qui s'appuie sur tous les EPN (cyber-bases, cyber-centres et médiathèque), destiné aux professionnels et association, ateliers spécifiques, co-construits avec les chambres consulaires sur les problématiques de sécurité et d'intelligence économique ;
- **Dispositif SSI**, pour les collectivités, qui s'appuie sur les compétences reconnues de la filière régionale. Il permet aux collectivités de réaliser des audits techniques et juridiques ;
- **Partenariat étroit** avec l'Université de Valenciennes Antenne de Maubeuge (licence ethical hacking) RSSIL ;
- **Partenariat avec Gendarmerie Nationale** dans les zones rurales ;
- **Mise en place d'une manifestation autour de la cybercriminalité**, de dimension internationale à destination des collectivités et du monde économique en lien avec les universités (Sorbonne, Louvain, Lille, etc.), les laboratoires (INRIA, CNRS, etc.) ;

**C'est pour prouver que confiance et innovation sont intimement liées qu'un dispositif de soutien à l'acquisition de développement d'usage à été lancé. Il a rencontré un vif succès auprès des cibles concernées.** Notre principe privilégié est l'expérimentation et son analyse, tout en respectant l'autonomie et la spécificité des territoires. Les actions sont bien sûr en lien avec les missions confiées au Pôle ubiquitaire basé à Euratechnologies et les autres structures régionales œuvrant sur le champ des nouvelles technologies.

***RdS : Vous venez d'évoquer l'Intelligence Economique. Quelle valeur ajoutée apporte-t-elle à votre collectivité ?***

***PdS :*** L'Intelligence Economique est un autre aspect lié à la SSI, et par extension s'applique en Intelligence Territoriale. Depuis la Commission Permanente du 14 mars 2011, les collectivités bénéficient d'un nouveau dispositif d'intervention régionale évoqué auparavant. L'objectif de cet appel à projet SSI est d'impulser des actions visant à renforcer la sécurité des systèmes d'informations, tant sur le plan technique qu'organisationnel, au sein des collectivités. Confrontées à de nouveaux défis, développement de l'administration électronique, de l'archivage électronique et de la dématérialisation de la commande publique, l'appropriation et la confiance dans les outils numériques sont nécessaires au sein de ces structures. Elles ont aussi en charge l'innovation territoriale, l'attractivité des territoires et la compétitivité des entreprises

Ce dispositif est piloté par le service Nouvelles Technologies de la Direction de la Recherche, de la Santé, de l'Enseignement Supérieur et des Technologies de l'Information et de la Communication (DRSSESTIC). Ce service dispose d'une compétence et d'une réactivité reconnue en matière d'animation territoriale grâce à ses politiques opérationnelles complémentaires et transversales (BOUTIC, ARTIC) qui se déclinent au sein des programmes locaux de développement économique (PLDE) dans le cadre des stratégies territoriales. Le schéma de développement économique, depuis son origine, donne une grande place aux usages et aux services numériques ainsi qu'à l'utilisation des technologies qui changent tous les six mois.

Avec la mise en place prochaine d'un réseau régional d'Espaces Communs de Ressources pour Innover avec le Numérique dans les Services (ECRINS), la Région démontre une nouvelle fois qu'elle est parfaitement consciente des enjeux personnels, professionnels et économiques liés aux TIC.

**RdS : Quelles sont ces stratégies territoriales ?**

**PdS : En premier lieu, une première approche du volet défensif de l'intelligence économique.** Avec ce nouveau dispositif territorialisé, la Région propose donc de sensibiliser tous les acteurs des territoires régionaux aux enjeux liés à la sécurité des systèmes d'information, à la réglementation et au bon usage mais aussi de créer les meilleures conditions de confiance dans les outils numériques pour favoriser le développement de nouveaux usages et nouveaux services.

La protection de leurs données stratégiques, comme le font déjà les grandes entreprises et groupes industriels, doit devenir une priorité. Cet aspect est le **volet défensif de l'Intelligence Economique** que s'approprie déjà l'ensemble les territoires de la région.

En amont de ce récent dispositif lié à la Sécurité des Systèmes d'Informations (SSI), certains territoires ont entamé localement une démarche de sensibilisation à l'intelligence économique (IE). En effet, dans le cadre de l'action régionale visant à développer le commerce électronique en zone rurale (dispositif BOUTIC), l'IE a été abordée dans différents ateliers.

Ces derniers ont présenté la lutte contre les fuites d'informations, l'acquisition de bons réflexes pour protéger les intérêts, les différentes sortes d'indiscrétions, les intrusions informatiques, la prudence dans le partage de l'information. En plus de ces

animations régulières, en novembre 2010, le service Nouvelles Technologies de la DRESTIC et la cellule IE de la Région de Gendarmerie Nord Pas de Calais ont organisé dans le Pays des Moulins de Flandre une demi-journée d'information sur les risques numériques à destination des élus, des techniciens territoriaux et des professionnels. Co-organisée avec les chambres consulaires, cette manifestation a permis de constater l'intérêt croissant des collectivités. Une démarche similaire a été déployée sur le Pays des 7 vallées en Avril 2011.

**En second lieu, un volet offensif de l'intelligence économique à destinations des collectivités.** Ces actions délocalisées, initiées par la Région, prouvent que les collectivités territoriales sont conscientes des profondes mutations économiques et sociétales qui impactent directement les tissus économiques locaux. La nécessité de valoriser leurs territoires, en favorisant le développement économique, fait d'elles des acteurs incontournables de l'Intelligence Stratégique et Territoriale. Face à cette impérieuse nécessité, les collectivités territoriales doivent se doter de nouveaux outils et s'approprier les conséquences des changements technologiques dans leurs champs organisationnels et dans le management des équipes.

En une période où tout citoyen et collaborateur devient autant producteur que consommateur d'information, l'enjeu majeur des collectivités est triple :

- Comment faire que chaque agent puisse mieux gérer sa propre information sans subir les risques et les dysfonctionnement induit par la lame de fond de l'infobésité ;
- Comment faire que le fonctionnement interne de la collectivité se trouve en adéquation

avec les nouvelles aspirations exprimées tant en son sein qu'à l'extérieur (être associé aux circuits d'information, trouver le bon curseur entre l'écrit et l'oral) ;

- Comment faire que la collectivité puisse dans ce cadre associer les parties prenantes de son territoire (associations, partenaires, population, entreprises) et hors de ce dernier (investisseurs potentiels, bonnes pratiques identifiés, etc.)

**RdS : Toutes les régions sont-elles au même niveau ?**

**PdS :** Contrairement à beaucoup d'autres régions, le Nord-Pas de Calais se distingue en la matière par une diversité d'acteurs qui ont chacun démontré leur compétence et ensemble leur complémentarité. Qu'il s'agisse de l'approche Défensive (Gendarmerie, INPI, DCRI, etc.) ou de l'approche offensive (Chambres Consulaires, Euradit, organismes dédiés comme Vigilances), ces acteurs ont désormais l'habitude de travailler ensemble dans un climat partenarial envié par beaucoup. Cette situation s'explique aussi par la répartition en termes de compétences en les acteurs informationnels, technologiques, méthodologiques, etc.

Sur la base notamment des premières expériences conduites soit dans le cadre de Boutic soit dans de le cadre d'initiative local comme celle portée par Artois.comm, il ressort de ces dernières quelques tendances qui viennent appuyer les projets évoquées présentement à savoir :

- Les compétences traditionnellement appliquées au service des entreprises sont également applicables aux collectivités ;

- La diversité des compétences est demandée par les acteurs territoriaux ;
- La mixité privé-public est intimement liée à l'intelligence économique.

**RdS : En conclusion, Monsieur de SAINTIGNON, quelles seraient vos recommandations ?**

**PdS :** Les recommandations de sécurisation de leurs systèmes d'information (lancé par le dispositif régional SSI) et de nouvelles réflexions sur la recherche de nouveaux gisements de performance se trouvent ainsi complémentaires. Avec l'appui et la connaissance précise des outils liés au nouvel environnement technologique, elles permettront aux décideurs publics d'acquérir et d'exploiter de l'information, de capter et décrypter des signaux faibles et de disposer des données stratégiques les plus pertinentes

Cette compétence complémentaire est le **volet offensif de l'Intelligence Economique** que les services régionaux mettront en place dans les territoires, et bien sûr par la reprise, en partenariat avec le Pôle ubiquitaire, de l'organisation du Forum International sur la Cybersécurité. L'édition du FIC 2013 a été un véritable succès.

Pour finir, les dynamiques complémentaires portées aussi bien par la Région que par les entreprises, collectivités, laboratoires et les universités sont un exemple de réussite régionale avec un impact national, européen voire international, ce dont je me réjouis.

Par ailleurs conscient du développement rapide des usages en matière de TIC et de leur démocratisation, il est important de considérer chacun des habitants de cette région pour leur donner toutes les clefs d'utilisation des TIC par des dispositifs de formation, de sensibilisation...

**CONTACT**

[www.nordpasdecals.fr/](http://www.nordpasdecals.fr/)

---

# Le programme des Assises

---

**MERCREDI 19 JUIN 2013**

**Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse**

**Assemblée Générale INAVEM - Roubaix  
FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES**

**Accueil officiel à 19h30  
par Pierre DUBOIS Maire de Roubaix**

**XXVIII<sup>ES</sup> ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES  
Confiance numérique et Cyber-Victimes**

**JEUDI 20 JUIN 2013**

**Matin**

**ENPJJ – Roubaix**

8h30-9h30	Accueil
9h30-10h30	<b>OUVERTURE OFFICIELLE</b> <b>Pierre DUBOIS</b> Maire de la ville de Roubaix <b>Richard OLSZEWSKI</b> Président du Service Intercommunal d'Aide aux Victimes <b>Daniel PERCHERON</b> Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais <b>Dominique BAERT</b> Député-maire de la ville de Wattrelos <b>Michèle de KERCKHOVE</b> Présidente de l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation  <b>Christiane TAUBIRA</b> Garde des sceaux, Ministre de la Justice
10h30-11h15	<b>EXPOSÉ DE LA THEMATIQUE : NUMERIQUE ET CYBERCRIMINALITÉ</b> <b>Rémy FEVRIER</b> , Maître de Conférence Associé Paris 1 Sorbonne - Lieutenant-colonel Gendarmerie nationale : « <i>Risques Numériques et Cybercriminalité : nouveaux risques et nouveaux enjeux</i> » <b>Myriam QUEMENER</b> , Procureure Adjoint de la République - Créteil : « <i>Emergence de la cybercriminalité : quelles cyber-victimes ?</i> » <b>Gérard PELIKS</b> , Expert sécurité CASSIDIAN : « <i>La cybersécurité : quelles contre-mesures pour face aux cybermenaces ?</i> »
11h15-11h30	Pause
11h30-12h30	<b>SPECIFICITÉS DE LA CYBERCRIMINALITÉ POUR LES VICTIMES</b> <b>Jean-Paul PINTÉ</b> , Maître de conférences - Université Catholique de Lille / Expert en cybercriminalité : « <i>La surveillance et la protection de l'identité numérique : quels moyens pour les victimes</i> » <b>Nicolas KATZ</b> , Consultant en Stratégie et Médias Sociaux - Bluefluence : « <i>De la bonne intelligence sur les réseaux sociaux</i> » <b>Blandine POIDEVIN</b> , Avocate au Barreau de Lille - Cabinet Jurisexpert : « <i>Quels moyens d'action face à un acte de cybercriminalité ?</i> »  <i>Echanges avec la salle</i>
Présidence de Eric NEGRON Président du TGI de Lille	
12h30-14h00	Déjeuner

**Après-midi**

Animation : Jean-Claude BOURRET, Journaliste

**ENPJJ – Roubaix**

14h00-15h15

Présidence de  
Frédéric FEVRE  
Procureur  
du TGI de Lille**TRAITEMENT DU CONTENTIEUX DE LA CYBERCRIMINALITÉ ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES**Martin LEVREL, Commissaire - Roubaix : « *La prise en compte de la cyber-victime par la police nationale* »Amélie RODRIGUES, Substitut du Procureur de la République - Créteil :  
« *Cyber-délits et cyber-délinquants : quelles réponses pénales ?* »Isabelle SADOWSKI, Référente juridique INAVEM – Fédération des associations d'aide aux victimes : « *Le rôle des associations d'aide aux victimes en matière de prise en charge des victimes de cybercriminalité* »*Echanges avec la salle*

15h15-15h45

André MONDOUX, Sociologue spécialiste des techniques de l'information - UQAM – Montréal (Québec) en visio-conférence :

« *Big Data et la loi : l'efficacité au détriment de la justice ?* »*Echanges avec la salle*

15h45-16h00

Pause

16h00-17h15

Présidence de  
Emmanuel MASSON  
Avocat,  
ancien bâtonnier  
du Barreau de Lille**INCIDENCES PSYCHIQUES DE LA CYBERCRIMINALITÉ SUR LES VICTIMES**  
Thomas DEBOURSE, Psychiatre, Psycho-criminologue : « *Cyber-crimes et cyber-victimes : la réalité du crime virtuel* »Anne-Christy LEMASSON, Psychologue - clinicienne-experte (CAPAES), Doctrante en psychologie légale - Université de Mons – Belgique : « *Les jeunes en ligne et le Grooming* »Carole DAMIANI, Docteur en psychologie INAVEM, Fédération des associations d'aide aux victimes : « *Ecoute des cyber-victimes : quelles spécificités ?* »*Echanges avec la salle***19h30 : Dîner****Vélodrome Stablinski** **VENDREDI 21 JUIN 2013****Matin**

Animation : Jean-Claude BOURRET, Journaliste

**ENPJJ – Roubaix**

8h30-9h00

Accueil

9h00-9h30

**Manuel VALLS**  
Ministre de l'Intérieur

9h30-10h45

**PRÉVENTION ET SENSIBILISATION A LA CYBERCRIMINALITÉ  
EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGES**Présidence de  
Marc WATIN-  
AUGOUARD  
Général d'ArméeJean-François MASSELIS, Directeur du SIAVIC et Maxence HALLUIN, Consultant - Sectrans : « *Action de sensibilisation des établissements scolaires à la problématique de la cybercriminalité* »Carole GAY, Responsable affaires juridiques et réglementaires - Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet : « *Sensibilisation des internautes à la lutte contre les contenus illicites : l'expérience de l'AFA* »Jérôme HENNECART, Enseignant en sécurité informatique - ACISSI  
« *Mille et une façons de se faire pirater* »*Echanges avec la salle*

10h45-11h00

Pause

11h00-12h30

**CONCLUSIONS ET PROSPECTIVES**Présidence de  
Richard OLSZEWSKI  
Administrateur  
de l'INAVEMHugo SALDMANN, Avocat spécialisé en droit pénal et cybercriminalité au Barreau de Paris : « *Le traitement judiciaire des cyber-victimes* »François WERNER, Directeur Général du Fonds de Garantie : « *FGTI/SARVI : quels préjudices et quelle indemnisation pour les cyber-victimes. Vers la nécessité d'inventer une nouvelle coopération entre le Fonds et les associations.* »Philippe LIOTARD, Sociologue - Université Lyon I : « *Ethique et régulation des comportements : éducation au et par le web 2.0* »

12H30-12h45

**CLÔTURE**

Présidents de l'INAVEM et du SIAVIC

12H45

Cocktail déjeunatoire

---

# Les représentants du Gouvernement

---

**Ces 28<sup>èmes</sup> Assises nationales des associations d'aide aux victimes seront aussi l'occasion d'accueillir deux ministres, Christiane TAUBIRA et Manuel VALLS.**

**Leur venue démontre ainsi l'intérêt et la préoccupation du Gouvernement face aux opportunités et aux risques que représentent à la fois Internet et le web dans toute sa composante.**



**Christiane TAUBIRA - Garde des Sceaux-  
Ministre de la Justice.**

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/christiane-taubira>

<http://www.justice.gouv.fr/>

Crédit photo <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/christiane-taubira>



**Manuel VALLS - Ministre de l'Intérieur.**

<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/manuel-valls>

<http://www.interieur.gouv.fr/>

Crédit photo <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/manuel-valls>

---

# Les Intervenants

---

## Lcl Rémy FEVRIER

**Officier sous contrat de Gendarmerie, chargé de mission en Intelligence Economique et Sécurité des systèmes Informatique (SSI).**

Le Lieutenant-Colonel Rémy Février est officier sous contrat de la Gendarmerie Nationale, chargé de mission Intelligence Economique et SSI à l'Etat-Major de la Région de Gendarmerie Nord-Pas-de-Calais.

Ancien élève d'une école supérieure de commerce, diplômé en Sciences politiques et Finances publiques, il est titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion et Professeur-associé à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Ancien cadre supérieur et ancien chef d'entreprise, il enseigne également à HEC et à l'ENA.



Rémy FEVRIER est l'auteur de l'ouvrage « **Intelligence Economique et collectivités territoriales** » paru aux éditions Ellipses.

## Myriam QUEMENER

**Procureur Adjoint Hors hiérarchie - Responsable du pôle criminel ■ Tribunal de Grande Instance de Créteil**

Depuis 2012, Myriam QUEMENER est Procureur Adjoint Hors hiérarchie, responsable du pôle criminel au Tribunal de Grande Instance de Créteil. Elle est également avocat général à la Cour d'Assises du Val de Marne et est chargée de réquisitions et rapports à la Cour d'appel de Paris.

Précédemment, de 2007 à 2011, elle occupait les fonctions de Substitut Général à la Cour de Versailles où elle s'occupait alors entre autre, de cybercriminalité et du droit de l'Internet ; de 1999 à 2007, en poste de direction et d'encadrement à la Direction des affaires criminelles et des grâces, au Ministère de la Justice, elle est l'adjoint du Sous-directeur. Elle dirigeait et pilotait des groupes de travail, notamment ceux dédiés aux suites de l'affaire d'Outreau, internet et mineurs et le sort des auteurs dangereux atteints de troubles mentaux.

Précédemment, elle a été Juge des Enfants, substitut du procureur de la République et Greffier en chef, respectivement au Tribunal de Grande Instance de Chartres, Versailles et de Compiègne.

Myriam QUEMENER intervient dans les auditions de la commission des lois du Sénat présidée par le sénateur D. ASSOULINE sur la



cybersécurité et le terrorisme, des auditions dans plusieurs missions parlementaires (Droit du numérique, traite et prostitution) en droit pénal, procédure, criminalité financière et organisée, cybercriminalité et est également compétente en droit de l'Internet, droit et protection des mineurs, traite des êtres humains.

Myriam QUEMENER intervient également à l'étranger dans des séminaires de formation sur la lutte contre la cybercriminalité, la procédure pénale, la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle (*Japon, Chine, Turquie, Jordanie, Venezuela, Sénégal, Maroc, Egypte, Chili*).

Ancienne auditrice de l'IHEDN, Myriam QUEMENER est également formée à l'Ecole Nationale de la Magistrature (Bordeaux), titulaire du concours externe de greffier en chef (Catégorie A), d'une maîtrise de droit privé et diplômée de l'ESSCA. Elle est également l'auteur d'ouvrages et d'articles comme « cyber-menaces, entreprises, Internauts », 2008, Ed. Economica, co-auteur avec Yves Charpenel, avocat général près la Cour de cassation « Cybercriminalité, droit pénal appliqué », 2010, Ed ;

Economica, « Etablissements financiers et cyberfraudes » 2011 Ed La revue banques. (auteur) : « Garantir que le crime ne paie pas » Presses universitaires de Strasbourg, 2011 (contribution à l'ouvrage collectif de Chantal Cutajar) ; « Violences et familles » sous la direction de Roland Coutanceau, expert psychiatre (contribution

dans l'ouvrage) ; « Cybersécurité des acteurs économiques : réponses stratégiques et juridiques » (Editions Hermès Lavoisier) - A paraître : Articles pour diverses revues : communication commerce électronique, Lexis Nexis, Expertises des systèmes d'information.

## Gérard PELIKS

**Expert sécurité chez CASSIDIAN CyberSecurity.**

**Gérard Peliks est expert sécurité chez CASSIDIAN CyberSecurity.**

Il préside l'atelier sécurité de l'association Forum ATENA, qui organise des colloques sur le futur de l'Internet et la cyberstratégie en entreprise. Il coordonne l'écriture de livres collectifs sur la sécurité de l'Information.

Il est membre du conseil d'administration de l'Association des Réservistes du Chiffre et de la Sécurité de l'Information (ARCSI).



Gérard Peliks est chargé de cours sur différentes facettes de la sécurité, dans le cadre de Mastères à Télécom ParisTech, Télécom SudParis, l'Université de Nanterre et dans d'autres écoles d'Ingénieurs.

■ **THEME DE L'EXPOSE DE JEAN-PAUL PINTE > SPECIFICITE DE LA CYBERCRIMINALITE POUR LES VICTIMES : la surveillance et la protection de l'identité numérique, quels moyens pour les victimes ?**

## Jean-Paul PINTE

### Docteur en Information Scientifique et Technique

---

Jean-Paul Pinte, Docteur en Information Scientifique et Technique, titulaire d'un DEA en Veille et Intelligence Compétitive est Maître de conférences à l'Université Catholique de Lille et spécialiste de la veille et de l'intelligence économique qu'il enseigne dans plusieurs masters en France et à l'étranger.



Il est enseignant-chercheur au Laboratoire d'Innovation Pédagogique de l'Université Catholique de Lille où il travaille sur l'identité numérique et les réseaux sociaux.

Il a écrit de nombreux articles dans des revues spécialisées et est le co-auteur, avec Myriam Quéméner, d'un ouvrage intitulé "Cybercriminalité des acteurs économiques : risques, réponses stratégiques et juridiques" aux Editions Hermès-Lavoisier en 2013. Il donne de nombreuses conférences dans des colloques sur la cybercriminalité et le risque informationnel en France et à l'étranger.

Il est expert scientifique au Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS), membre expert de l'Association Internationale de

Lutte Contre la Cybercriminalité (AILCC) et de l'Académie de l'Intelligence Economique. Titulaire d'un certificat en management des risques criminels et terroristes des entreprises délivré par l'EDHEC et l'INHESJ, ses compétences et son statut de Lieutenant-colonel de gendarmerie (RC) l'amènent à intervenir à l'Ecole de Guerre à Paris, à l'Ecole Nationale de Magistrature ainsi qu'à l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité et de Justice (INHESJ).

Enfin il est l'auteur du blog sur la cybercriminalité, la sécurité et l'ordre public sur Internet. (<http://cybercriminalite.wordpress.com>)

## Nicolas KATZ

### Consultant en e-reputation et marketing digital depuis 2008

Nicolas Katz utilise son savoir-faire en intelligence économique pour développer des stratégies innovantes en reputation digitale, en marketing conversationnel, e-commerce ainsi qu'en gestion de crise.

Fin 2010, il crée son cabinet aujourd'hui dénommé « **Bluefluence** » et travaille régulièrement avec des agences RP ou de communication sur des problématiques digitales complexes requérant une maîtrise importante en recherche ou en analyse stratégique sur les médias sociaux.

Son approche actuelle des médias sociaux se base sur l'analyse des comportements humains et les réponses possibles en terme de message ou de création de contenus innovants pour favoriser un engagement conversationnelle, une visibilité optimale et un acte d'achat. Il est ainsi spécialiste de l'audit de réputation, pierre angulaire du montage d'une stratégie d'influence sur les médias sociaux et e-commerce.



Nicolas KATZ est diplômé d'un master spécialisé en Intelligence Economique au SKEMA ainsi qu'un master recherche en science de la vie. Il est officier de la réserve citoyenne de la gendarmerie au grade de lieutenant.

<http://www.bluefluence.eu>

## Blandine POIDEVIN

**Avocate au Barreau de Lille et Paris ■ Cabinet Jurisexpert**

Avocat au Barreau de Lille et de Paris, fondatrice du cabinet JURISEXPERT, chroniqueuse régulière d'articles relatifs au droit de l'informatique et du multimédia, publiés notamment dans la revue EXPERTISES, elle a réalisé plusieurs chapitres du Dictionnaire Permanent Droit de l'Internet et Droit des Affaires sur ces questions. Parallèlement, elle est chargée d'enseignement depuis 1997 en droit du commerce électronique à l'Université de Lille et dans différentes écoles de commerce et d'ingénieurs. Ses domaines d'activité sont la propriété intellectuelle, le droit de l'informatique et des technologies, des données personnelles, de l'Internet et du commerce électronique et le droit du sport. Le Cabinet de Maître Blandine POIDEVIN est inscrit au Registre des Représentants d'Intérêts de la Commission Européenne.

Elle est également l'auteur du guide « Droit du Sport » paru en septembre 2010 aux éditions TERRITORIAL.



Elle est membre du Clusif, de l'AFCDP et est, depuis 2010 Correspondant Informatique et Libertés de différentes sociétés.

*L'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne) a agréé Blandine POIDEVIN pour la réalisation des évaluations portant sur la partie juridique de la certification, en partenariat avec le Cabinet MAZARS.*

## Martin LEVREL

**Commissaire de Police –  
Adjoint au chef de la  
Division de Roubaix ■ CSP  
Lille Agglomération.**

Martin LEVREL a été Inspecteur/officier de Police de 1991 à 2000. En 2000, il est nommé Commissaire de Police après être sorti 52<sup>e</sup> de sa promotion en formation initiale à l'École Nationale Supérieure de la Police, en 2002.

Aujourd'hui chef de la Division de Roubaix au CSP de Lille Agglomération, il a été précédemment, chef de la Sûreté Urbaine à Dunkerque, chef de la circonscription de sécurité publique à Denain, adjoint au chef du service de Police de proximité au sein de la circonscription de sécurité publique de Nice, chef du Service de la Division Economique et Financière au SRPJ de



Clermont-Ferrand, et chef du service de l'Ordre Public et de la Sécurité Routière (SOPSR) à Lens.

Diplômé de la faculté de Droit à Lyon III, Martin LEVREL est titulaire du DESS « Droit et Politique de la Sécurité ».

■ **THEME DE L'EXPOSE D'AMÉLIE RODRIGUES**> TRAITEMENT DU CONTENTIEUX DE LA CYBERCRIMINALITE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES : *cyberdélits et cyberdélinquants, quelles réponses pénales ?*

## Amélie RODRIGUES

**Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance ■ Créteil**

---

**Amélie RODRIGUES** est substitut du procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Créteil, affectée à la Division économique, financière et commerciale.

Titulaire d'un Master II *recherche* en Droit pénal et sciences pénales et d'un Master II *recherche* en Sciences politiques, **Amélie RODRIGUES** est « Magistrat référent » en matière de cybercriminalité au sein du Parquet du TGI de Créteil. Elle intervient lors de la session de formation continue des magistrats sur « la cybercriminalité ».



■ **THEME DE L'EXPOSE D'ISABELLE SADOWSKI**> TRAITEMENT DU CONTENTIEUX DE LA CYBERCRIMINALITE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES : *le rôle des associations d'aide aux victimes en matière de prise en charge des victimes de cybercriminalité.*

## Isabelle SADOWSKI

**Chargée des dossiers d'accidents collectifs et des procès sensibles INAVEM.**

---

Isabelle SADOWSKI, pour l'INAVEM, est chargée depuis 2005 des dossiers d'accidents collectifs et des procès sensibles. Elle est aussi référente juridique du réseau INAVEM. Précédemment, elle a assuré ses fonctions de juriste au sein de l'association « SOS VICTIMES 78 », membre de l'INAVEM, à Versailles

Isabelle SADOWSKI est titulaire d'un DEA de Sciences criminelles obtenu en 2003 à la faculté de Droit de Nancy (54).



### CONTACT

---

[www.inavem.org](http://www.inavem.org)

## André MONDOUX

**Sociologue spécialiste des techniques de l'information ■ UQAM - Montréal (Québec)**

Après avoir œuvré pendant plus de 20 ans à titre de journaliste spécialisé dans les technologies numériques, André MONDOUX est retourné sur les bancs d'école afin d'entreprendre (et compléter !) un doctorat en sociologie avec une thèse portant sur le partage de musique MP3 et l'industrie mondiale du disque. Il est aujourd'hui professeur à l'École des médias, Faculté de communication, de l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux de recherche ont trait aux médias dits sociaux et à la banalisation de la surveillance ; plus particulièrement, l'émergence de nouveaux services "sociaux" intégrant la géolocalisation.

Membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), André MONDOUX est titulaire d'un postdoctorat (Université Queens de Kingston), d'un doctorat en sociologie (Université du Québec à Montréal), d'une maîtrise en sociologie (Université Laval) et d'un baccalauréat avec majeurs (communication) et mineur (sociologie).



### SES INTERETS DE RECHERCHE

Technologie et société : individuation et (re)production sociale

- Société, technologie et surveillance
- Histoire sociale des technologies numériques
- Médias et société
- Technologies et pratiques médiatiques émergentes
- Idéologies et technologie
- Postmodernisme et transhumanisme
- Épistémologie et théories de la communication

**→ INFO** André MONDOUX interviendra en visio conférence depuis le Québec.

## Thomas DEBOURSE

**Psychiatre,  
psycho-criminologue,  
addictologue.**

Le Dr Thomas DEBOURSE est Psychiatre, psycho-criminologue, addictologue et chef de pôle hospitalier. Spécialiste des comportements violents, il a également étudié les phénomènes d'addiction aux jeux et à internet.

Directeur de Félys Conseil, il accompagne les entreprises dans la gestion des risques liés aux nouvelles technologies et aux comportements de cyber-intimidation.



Thomas DEBOURSE collabore avec les services de la PJJ pour la prévention de la cyberdépendance et des phénomènes violents liés aux nouvelles technologies.

## Anne-Christy LEMASSON

### Psychologue clinicienne ■ Experte (CAPAES).

---

Doctorante en Psychologie légale, Anne-Christy Lemasson exerce les fonctions d'assistante pédagogique et de recherche au sein du service de Psychologie Légale et Forensic de l'Université de Mons (UMons) dirigé par le Professeur Thierry Pham.

Psychologue clinicienne-experte, Anne-Christy LEMASSON travaille depuis plusieurs années dans le champ de l'expertise pénale et du suivi d'adolescents et d'adultes délinquants. Agrégée de l'Enseignement Supérieur (CAPAES), elle a également exercé les fonctions de Maître assistant et de



Maître de formation pratique à la Haute Ecole Provinciale de Namur en soins infirmiers et à la Haute Ecole de Bruxelles en psychologie dans les sections pédagogiques.

## Carole DAMIANI

### Docteur en psychologie clinique

---

Carole DAMIANI, psychologue à Paris Aides aux Victimes, est tout d'abord formatrice à l'INAVEM puis chargée de mission pour l'INAVEM, depuis 24 ans.

Chargée de cours à l'Université Paris V pendant 20 ans puis dans différentes universités, elle est actuellement co-directrice du DU de psychotraumatologie de Paris VII.

Secrétaire générale de l'Association de Langue Française de l'Etude du Stress et du Trauma (ALFEST), Carole DAMIANI est aussi rédacteur en chef de la « Revue



Francophone du Stress et du Trauma » puis de « Trauma, la revue de l'alfest ».

## Jean-François MASSELIS

### Directeur du S.I.A.V.I.C

---

Jean-François MASSELIS est le Directeur du S.I.AVIC, le service intercommunal d'aide aux victimes à Roubaix.

Juriste de formation, spécialiste en droit des affaires, Jean-François Masselis a d'abord exercé dans un groupe d'assurances pour ensuite s'intéresser au PME et PMI au sein d'une cellule de recherche du CNRS.

Au milieu des années 1990, l'« aide aux victimes » connaît une période de développement et de structuration autour de l'Institut Nationale d'Aide aux Victimes et de Médiation (I.N.A.V.E.M). Jean-François Masselis entre au Service Intercommunal d'Aide aux Victimes de Roubaix (S.I.A.VIC), association créée en 1984.

Soutenu par l'Etat, le ministère de la justice, les villes, le S.I.A.VIC œuvre sur un territoire au riche passé industriel mais en pleine restructuration économique, à la démographie dense mais hétérogène.

Jean-François MASSELIS dirige la structure, entouré d'une équipe pluridisciplinaire composée de juristes, de psychologues et d'intervenants en urgence, et prolonge la mission essentielle d'« aide aux victimes



d'infraction » en tentant de mener des actions répondant à des problématiques locales ou spécifiques, notamment en matière d'accès au droit, d'accompagnement de personnes vulnérables, de problématique du logement et de lutte contre l'habitat indigne etc.

Depuis 1 an et demi, le S.I.A.VIC mène une action en lien avec la cybercriminalité.

### CONTACT

---

Secrétariat : 03.20.45.05.55

# Maxence HALLUIN

## Consultant sécurité des systèmes d'information Sectrans

---

Consultant et développeur indépendant de 2006 à 2012, Maxence HALLUIN a intégré l'équipe de Sectrans CP-Conseils en 2012 en qualité de Consultant en sécurité des systèmes d'information et pris, en 2013, la direction de l'agence de Lille.

Son expérience de ces dernières années l'a amené à rencontrer des professionnels et des collectivités confrontés à des problématiques de sécurisation de leur système d'information et à comprendre l'importance de l'expérience utilisateur dans la mise en place et l'application des politiques de sécurité.

Depuis 2011, Maxence HALLUIN accompagne le SIAVIC dans son action de sensibilisation à la cybercriminalité. Tout d'abord, par la formation des personnels du SIAVIC aux principes inhérents à la cybercriminalité dans le but de leur offrir une vision d'ensemble de cette problématique, et, pour les lycéens, par l'élaboration d'un outil de sensibilisation qui nous amène à rencontrer un grand nombre d'entre eux de la région Nord-Pas-De-Calais.

## Valérie MALDONADO

### Commissaire divisionnaire à la Direction Centrale de la Police Judiciaire

---

Commissaire divisionnaire à la Direction Centrale de la Police Judiciaire est chef de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité Liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC) depuis juillet 2012.

Auparavant à la tête de l'office central pour la répression du faux monnayage (OCRFM),



elle a avant d'arriver en direction centrale à Paris occupé des postes dans les structures territoriales de la police judiciaire, à Lyon et à Nice au sein de divisions en charge des affaires financières.

Juriste de formation, elle a intégré l'école de formation des commissaires de police située à Saint-cyr au Mont d'Or.

# Jérôme HENNECART

## Enseignant

### ■ sécurité informatique

Jérôme HENNECART, enseignant en sécurité informatique est responsable du module sécurité Web de la licence CDAISI (Collaborateur pour le Défense et l'Ante-intrusion des Systèmes Informatiques).

Il est également responsable du module Défense de l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis). Certifié CEH (Certified Ethical Hacking).



Commandant réserviste de la Gendarmerie Nationale Jérôme HENNECART est aussi l'auteur des livres « Sécurité informatique - Ethical Hacking » et « Hacking : un labo virtuel pour auditer et mettre en place des contre-mesures ».

■ **THEME DE L'EXPOSE DE CAROLE GAY > PREVENTION ET SENSIBILISATION A LA CYBERCRIMINALITE :**  
*sensibilisation des internautes à la lutte contre les contenus illicites, l'expérience de l'AFA.*

## Carole GAY

**Responsable des affaires juridiques et réglementaires ■ Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA).**

Carole Gay est titulaire d'un Master Professionnel en Droit des Nouvelles Technologies et d'un Master Recherche en Droit de la Communication.

Elle rejoint l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet en 2007, en tant que Responsable des Affaires Juridiques et Réglementaires. Carole GAY gère les relations contractuelles avec la Commission Européenne et traite des problématiques



liées à la cybercriminalité et à la protection de l'enfance engageant l'Association au niveau national et international.  
<http://www.afa-france.com/>

## Hugo SALDMANN

**Avocat spécialisé en droit pénal et cybercriminalité ■ Barreau de Paris.**

Ancien informaticien, titulaire d'un master de droit des affaires et de fiscalité des entreprises, diplômé de l'Institut de Criminologie de Paris 2, Hugo SALDMANN a réuni ses compétences informatiques et juridiques pour ouvrir son cabinet spécialisé dans les domaines de la cybercriminalité, du droit pénal, du droit du numérique et de l'informatique.



## François WERNER

### Directeur général ■ Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages

François WERNER, est le directeur général du Fonds de Garantie des assurances obligatoires de dommages (FGAO) depuis avril 2009. Auparavant, pendant trois ans, il a été inspecteur général des Finances à l'Inspection générale des finances. De 2005 à 2008, il a été directeur de TRACFIN, la cellule française de lutte anti-blanchiment qui concourt au développement d'une économie saine en luttant contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, où il a été en poste de 2005 à 2008.

De 2004 à 2005, il était Directeur général de l'Institut du Cancer qu'il a contribué à mettre en place : lancement dans tous ses aspects (organisation, priorités stratégiques, recrutements, premières réalisations) de cette structure chargée de coordonner l'ensemble de la politique du cancer (recherche, soins, prévention, communication). Entre 2002 et 2004, il était Directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la Justice et conseiller auprès du Garde des Sceaux.



Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, lauréat de Sciences politiques (Paris) et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, il a effectué des missions d'inspection et d'audit auprès de l'Inspection générale des Finances de 1989 à 1993 et a été conseiller technique au cabinet du ministre du Budget entre 1993 et 1995, puis directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports de 1995 à 1997.

De 1981 à 2001, il a été secrétaire général adjoint puis secrétaire général de la mission interministérielle pour les Droits de l'homme, sous la présidence de Robert Badinter. Il a également, entre 1999 et 2000, été conseiller du président et du directeur général du Comité de candidature de Paris aux jeux olympiques de 2008. De 2000 à 2002, François WERNER a été le représentant spécial de la commission d'éthique au Comité International Olympique, à Lausanne.

**CONTACT : Fonds de Garantie des assurances obligatoires de dommages - 64 rue Defrance - 94682 Vincennes cedex - Tél. : 01 43 98 77 00**

## Philippe LIOTARD

### Sociologue ■ Université Lyon I

Né en 1963, Philippe Liotard est anthropologue à l'Université Lyon 1. Il y dispense des cours d'anthropologie du corps et de sociologie du sport. Ses thématiques de recherche actuelles portent sur les transformations contemporaines du corps, les modifications de l'apparence (piercing, tatouage), la construction des genres et des rapports sociaux de sexe, à travers l'éducation à la sexualité à l'adolescence. Il travaille également sur les violences sexuelles, sexistes et homophobes, les discriminations, les maltraitements et plus largement les vulnérabilités.

Enfin un dernier champ d'étude porte sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'impact du web 2.0 sur le lien social.

Il dirige actuellement le Laboratoire d'Histoire et de Socio-anthropologie du Sport du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport. Il a co-fondé avec Frédéric Baillette la revue *Quasimodo*, revue spécialisée dans les analyses socio-politiques du corps. Il est par ailleurs chargé de Mission pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes de l'Université Lyon1.



---

# **SIAVIC ■ Présentation**

---



Le Service Intercommunal d'Aide aux Victimes (SIAVIC) et de Médiation Pénale est une association créée en 1984, régie par la loi 1901. Le SIAVIC est habilité par le Ministère de la Justice et fédéré par [l'INAVEM](#) qui regroupe près de 150 associations d'aide aux victimes France et territoire d'outre-mer.

### **Vous êtes victime**

- De violences ?
- De violences conjugales ?
- D'un accident de la circulation ?
- D'un vol ? D'un cambriolage ?
- D'une escroquerie ?
- D'un abus de confiance ?
- D'insalubrité dans votre logement ?
- D'injures ?
- De menaces ?
- De harcèlement ?

### **Vous souhaitez**

- déposer plainte ?
- connaître vos droits et les faire valoir ?
- Vous faire indemniser ? Etre accompagné à une audience ?

### **Vous avez besoin d'une aide**

- Dans vos démarches ?
- De parler ?
- D'une aide en urgence ?

### **Le S.I.A.VIC vous propose**

- un accompagnement juridique,
- une aide en urgence,
- un soutien psychologique

**Retrouvez  
+ d'information sur  
[www.siavic.fr](http://www.siavic.fr)**



Numéro non surtaxé

---

# INAVEM ■ Présentation

---



Depuis 1986, l'**INAVEM** est la fédération française des associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes (1 200 intervenants salariés et bénévoles) et un lieu de réflexion et de formation pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes.

C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 140 structures d'aide aux victimes et 700 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux.

Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens, accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs...).

Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social. L'INAVEM est membre fondateur de Victim Support Europe, et à ce titre a beaucoup œuvré pour l'adoption de la directive européenne du 25/10/2012 sur les normes minimales pour les victimes.

Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, 08VICTIMES : 08 842 846 37, et un site Internet

[www.inavem.org](http://www.inavem.org) <<http://www.inavem.org>>

# CONFIANCE NUMERIQUE ET CYBER-VICTIMES

**28<sup>EMES</sup> ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS  
D'AIDE AUX VICTIMES**

Roubaix, les 20 et 21 juin 2013



## Contact presse

**Richard Olszewski**

Tél : 06 61 61 71 71

[assisesinavem2013@siavic.fr](mailto:assisesinavem2013@siavic.fr)

**Olivia Mons,**

Responsable com à l'INAVEM

Tél : 06 15 51 18 43

[communication@inavem.org](mailto:communication@inavem.org)